



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE (17350)

**SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 21 novembre 2023 à 20 h 30
(Convocation du 14 novembre 2023)**

- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Délibération n°2023-11/01 (1.1.7) : Friche ferroviaire : Etude paysagère-Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/02 (7.5.2) : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) : Approbation du rapport du 02 octobre 2023 -Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/03 (7.10) : Indemnité de gardiennage de l'Eglise 2023 – approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/03 bis (7.10) : Indemnités de gardiennage de l'église 2024 - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/04 (7.5.2) : Etude et vote de crédit nourriture pour les « Chats libres » 2024 – Approuvée par 11 voix POUR - 3 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS

Délibération n°2023-11/05 (7.1.2) : Budget Commune 2023 - Décision modificative n°2 - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/06 (7.1.2) : Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 -Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/07 (7.5.2) : Acomptes de subventions 2024 -Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/08 (7.5.3) : Acompte participation au Centre Communal d'Action Sociale - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/09 (4.1) : Protection sociale complémentaire : Convention de participation à la consultation – Prévoyance - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/09 bis 4.4.1) : Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/10 (5.2.2) : Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/11 (3.3.2) : Location des locaux 2 rue du Souvenir - Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2023-11/12 (1.1.7) : Avenant de régularisation marché – Aménagement de l’ancienne gare- Approuvée à l’unanimité.

Délibération n°2023-11/13 (3.3.2) : Location des locaux du Temple – quai Claude Quessot - Approuvée à l’unanimité.

A Saint Savinien, le 24 novembre 2023

Le Maire

J.C. GODINEAU

